

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

LA LIBERTÉ

DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

*Liberté, Liberté chérie**Combats avec tes défenseurs*

(ROUGET DE L'ISLE)

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

Administration, Publicité et Circulation: Léon Briand, rue Jacques Cartier -:- SAINT-PIERRE

*Un peuple n'est vaincu que lorsqu'il accepte de l'être.*

(FOCH)

L'HONNEUR DE LA FRANCE

Il y a quelques jours, le général Tchang Kai Cheik faisait la déclaration suivante: « La Chine, à la suite de l'occupation par les japonais de la péninsule de Kouang Tcheouwan, sans aucune réaction de la part du gouvernement français, vient de dénoncer unilatéralement le traité de 1899 qui concédait ce territoire à la France. »

La concession française de Kuang Tcheouwan était un territoire de 842 kilomètres carrés qui comprenait la baie de Kuangtchéou et ses abords et les trois îles: des Aigrettes, de Tan Hai et de Tan Chan, fermant cette baie, et qui comptait 210.000 habitants. Dans la capitale, édifiée autour de la forteresse de Fort Bayard qui lui avait donné son nom, un Administrateur en Chef, assisté d'un Administrateur adjoint administrait le pays avec l'aide d'un Conseil de notables chargé de rendre la justice sous le contrôle français. Kuang Tcheouwan qui était une des portes de pénétration de l'influence française dans les riches contrées de la Chine du Sud avait, en outre, un intérêt stratégique de premier ordre. Son port en eau profonde avait permis l'établissement d'une base précieuse d'approvisionnement pour les unités de notre escadre de l'Extrême Orient dont le point d'attache était Saïgon. Cette base, située au Nord-Est de la Grande Presqu'île de Leitchéou prolongée par l'île massive d'Hainan, gardait le golfe du Tonkin et protégeait notre riche delta du Fleuve Rouge et la région industrielle d'Hanoï. Sa perte est donc aussi sensible pour le prestige français que pour la défense de notre Empire.

Au sujet de l'invasion de ce territoire français et de sa cession au gouvernement fantoche chinois installé sous le contrôle japonais à Nankin, radio Tokio a fait les communications suivantes: « Comme nous l'avons déjà annoncé, le gouvernement français décida de céder ses droits sur ses territoires et concessions en Chine au gouvernement de Nankin. Une telle mesure prise par la France de Vichy, ajoute Tokio, était tout à fait inattendue par le gouvernement de Nankin qui est extrêmement reconnaissant aux japonais car il considère que la décision de Vichy est due entièrement aux efforts du gouvernement japonais. » Et la radio du Mikado ajoute: « Etant donné que Vichy ne rompit pas les relations diplomatiques avec Chung-King et ne reconnut pas

Nankin, ce dernier gouvernement a parfaitement raison de considérer la mesure prise par Vichy comme due à l'amitié du Japon à son égard. »

Ainsi, non seulement Vichy, pour plaire à ses supporteurs fascistes d'Extrême Orient, vend notre Empire à l'encan mais encore il n'en retire même pas avantage puisque ces mêmes supporteurs, prennent à leur actif tout le bénéfice de la générosité facile du Maréchal.

Il est un autre fait dont la relation vient de nous parvenir et qui, bien que sur un tout autre plan, est à rapprocher de la nouvelle capitulation de l'étain dans le Pacifique. On se rappelle que, lors de l'héroïque résistance des Français à Bir-Hacheim, le chef de bataillon du Pacifique, le colonel Broche, trouva la mort à la tête de ses troupes. La veuve du colonel, mère de deux enfants, en résidence à Tunis depuis 1939, fit dire un service à la mémoire de son mari. Voici comment un officier français, témoin de cette cérémonie, rapporte la scène à laquelle il assista « lors de la messe dite en souvenir du colonel Broche tué à son poste de combat à Bir-Hacheim, les autorités interdirent que le catafalque fut recouvert du drapeau français « pour éviter les manifestations »; dans l'église noire de monde, la veuve et les deux enfants de l'officier défunt avancèrent et épinglent sur le catafalque deux rubans tricolores. »

Certes, on ne voudrait pas, en ce moment décisif de la guerre, rappeler ce qui peut diviser les Français, le moment est venu de rassembler les forces de notre Empire pour la délivrance de notre sol, mais, comment un Français pourrait-il rester indifférent devant ces actions de Vichy ?

On pourrait encore admettre que le Maréchal, sans autorité réelle et sans appui, soit obligé d'abandonner notre souveraineté sur nos territoires, on pourrait encore excuser les capitulations forcées de ce pauvre gouvernement que le moindre bon sens permettait d'apercevoir, dès le premier jour de son existence, comme voué irrémédiablement à l'impuissance. Les gens qui réfléchissent, ceux qui connaissent un tant soit peu l'histoire de France, savent bien que le Maréchal n'est qu'un habit doré et que son autorité ne peut être que fictive dans une France partiellement ou complètement envahie



IL FAUT SAUVER LA FRANCE

Dans sa dernière manifestation oratoire, Hitler a déclaré que le parti nazi était le seul véritable soutien de l'Allemagne dans les heures tragiques qu'elle traverse maintenant et il a affirmé qu'il mettrait tout en œuvre pour sauver le sol du Reich et que tout peuple européen qui refuserait de lutter avec lui et d'obéir strictement à ses ordres serait anéanti.

Ces deux points du discours du Führer-Chancelier méritent de retenir notre attention. Ils sont une manifestation de la peur et de l'angoisse qui étreignent les chefs allemands devant la marée montante des attaques alliées. Les temps sont loins où l'armée allemande marchait triomphalement vers les capitales des grands Etats européens et où les discours du Führer étaient autant de chants de victoire. Aujourd'hui, malgré tous ses succès, l'Allemagne est dans une situation dangereuse.

Il ne s'agit plus, pour Hitler, Goebbels et Göring de subjuguer des peuples et de conquérir des territoires, il s'agit simplement de défendre le territoire national du Reich et d'éviter à tout prix l'effondrement du colosse germanique.

Les mesures prises par les Chefs Nazis pour assurer cette suprême défense leur sont dictées par la peur. Non seulement Hitler a peur des Nations Unies qui partout le pressent et qui, sur tous les fronts, menacent les remparts du III^e Reich, mais encore, il a peur du peuple allemand lui-même. Après trois ans et demi de luttes sans merci, avec les défaites qui viennent, les bombardements qui s'intensifient, le Führer n'ose plus compter sur la résistance de son peuple pour supporter l'assaut décisif. Il fait un appel direct au parti nazi, à ces fidèles qui ont assuré son triomphe et qui l'ont soutenu sans défaillance depuis son accession au pouvoir. Le parti nazi, en effet, restera jusqu'au bout lié à son maître par la communauté du crime; Hitler sait bien que tous les S. S., tous les S. A. et leurs chefs ne peuvent espérer échapper au châtiment lors de la victoire des Démocraties et c'est pour cela qu'il compte sur eux.

Dans les difficultés de la période présente, difficultés beaucoup plus graves que celles éprouvées lors de la prise de pouvoir, la bande se reforme. Le triomphe avait fait disparaître un instant, sous le déguisement du pouvoir, des chamarures et des bénéfices, les sinistres figures des hommes de main du nazisme. Mais, devant l'imminence du péril retrouvé, les parvenus de la respectabilité et les nouveaux riches de l'honnêteté reprennent leur aspect et leur âme de bandits. On peut être sûr qu'une nouvelle vague de crimes va submerger l'Allemagne et l'Europe, on peut être sûr que les membres du parti nazi vont tout mettre en œuvre pour sauver non seulement le produit de leurs vols, mais aussi leur propre peau.

Et leur action revêtira le même caractère de terreur qu'elle a toujours revêtu jusqu'alors. Dans le deuxième point de son discours, Hitler menace, en effet, d'anéantir tous les peuples subjugués qui essaieraient de résister aux mesures nouvelles qu'il sera amené à prendre.

C'est ici la déclaration essentielle de l'assassin de Berchtesgaden. Les peuples européens, déjà brimés et spoliés, vont souffrir encore davantage quand leurs bourreaux, rendus fous par la peur, ne reculeront devant rien pour sauver leur propre existence. Le revolver, la hache, le couteau, les mitrailleuses vont couver de nouvelles jonchées de patriotes sur les terres européennes. Les Polonais, les Tchèques, les Serbes, les Grecs, les Hollandais, les Belges, les Norvégiens et les Français vont voir s'ouvrir l'ère la plus sombre de leur histoire. L'esclavage, la ruine, la misère et la mort vont partout s'installer en Europe.

Devant une telle menace, le devoir des Nations en lutte contre la barbarie est clair. Tous les pays en guerre pour la liberté doivent se hâter de frapper, de frapper le plus tôt et le plus fort possible, pour mettre fin au supplice de leurs frères d'Europe. Les Russes et les armées alliées d'Afrique devront être aidés dans leur grande tâche par toutes les autres forces disponibles. Le second front en Europe est devenu, de nécessité stratégique, devoir de simple humanité.

Mais ce n'est pas tout, si les armes des démocraties doivent être utilisées maintenant avec leur maximum d'efficacité, il faut aussi, il faut surtout, que, dans leur propagande comme dans leurs déclarations officielles, les gouvernements alliés ne fassent preuve d'aucune faiblesse, d'aucune timidité.

Contre la terreur érigée en système, il n'existe qu'une arme efficace, c'est la menace d'une terreur encore plus atroce. Les assassins allemands qui se préparent à supprimer tous ceux qui se refuseront à les aider ne sont sensibles à aucun argument humain; ils l'ont prouvé, ils le prouveront encore; la seule façon de les faire reculer est de leur donner l'assurance que leurs crimes seront payés au centuple. Il faut donc que, dès maintenant, tous les gouvernements alliés prennent sous leur garantie tous les citoyens des pays occupés, menacés non seulement dans leurs biens et dans leurs libertés, mais aussi dans leurs vies.

Il faut que la propagande alliée ne craigne point de dire, de répéter, que le châtiment des nazis sera impitoyable et immédiat. Pour ceux qui suivront les ordres de l'hystérique cabot de Berchtesgaden, il ne doit pas être question de procès, il ne doit pas être question de garanties juridiques.

Aux fusillades sommaires devront répondre les exécutions sommaires, il faut même aller jusqu'à admettre que les parents et les amis des martyrs auront un droit de vengeance direct. A ce prix seulement on peut espérer faire reculer les gangsters d'Himler.

Aujourd'hui donc, il ne saurait être question de laisser entrevoir à l'Allemagne la possibilité de négociations ou l'espoir d'une paix de compromis. Si l'on veut que les nations européennes subissent sans fléchir l'ultime épreuve, il faut leur donner l'impression, la certitude, que l'heure de la délivrance est proche et surtout qu'elle sera aussi l'heure de la vengeance.

Nouvelles de nos îles



NOS COMBATTANTS NOUS ÉCRIVENT...

De Georges Lebars à son frère:

.... « J'ai reçu hier le 3^{me} paquet que vous m'avez envoyé. J'ai reçu aussi 2 paquets qui viennent du Comité de Saint-Pierre : il y avait des cigarettes, quatre cigares, une petite bouteille de whisky, une boîte de fruits, des bonbons. Cela m'a fait plaisir de recevoir ces bonnes choses et je vois que l'on ne m'oublie pas.

Remerciez-les de tout mon cœur pour la joie qu'ils m'ont donné de recevoir ces paquets à l'hôpital où j'étais. Merci beaucoup à tous.

Georges.

Vive le général de Gaulle ! Vive la France Libre ! Mort aux traitres ! A nous la Victoire ! Nous voulons tous la liberté !

Parents et amis de ceux qui combattent, envoyez au Bureau de l'Information les lettres que vous avez reçues et les lettres que vous recevrez. Faites partager ainsi à tout le monde vos joies et votre satisfaction.

AVIS

L'heure légale fixée par arrêté local du 8 Juin 1941 sera avancée de 60 minutes à compter du premier dimanche de Mars 1943 à 23 heures.

Les horloges et pendules seront donc avancées de 60 minutes le dimanche 7 Mars 1943 à 23 heures.

Avis à la population

L'Administrateur du Territoire des îles Saint-Pierre et Miquelon rappelle à la population les prescriptions de l'arrêté du 26 Février 1942 concernant la réglementation de l'éclairage privé et l'extinction des lumières, dont extrait, ci-dessous.

B) Éclairage intérieur public et privé. → Les ouvertures des locaux donnant sur le dehors (portes, fenêtres, lucarnes, vitrages) devront être munis de moyens d'obturation mobiles tels que volets, persiennes, rideaux, panneaux d'étoffe, papiers opaques, interceptant toute lumière vers l'extérieur. Ces prescriptions s'appliquent aussi bien aux ouvertures donnant sur les cours intérieures des immeubles qu'à celles donnant sur la rue.

Les grandes baies vitrées des ateliers, des halls, etc... seront complètement obscurcies.

Les devantures des magasins seront éclairées le moins possible et pourvues de rideaux opaques.

Les enseignes lumineuses sont interdites.

Les cheminées d'usines seront recouvertes de chapeaux de tôle destinés à masquer les lueurs du foyer.

Dans les hôtels, une consigne sera affichée dans les chambres rappelant aux voyageurs les prescriptions du présent arrêté et les invitant à s'y conformer.

D'une façon générale, toutes les prescriptions ci-dessus seront prises à la tombée de la nuit et contrôlées par les soins des autorités locales et de la gendarmerie.

Il semble que, malgré de nombreux avertissements de la Gendarmerie, la réglementation ci-dessus soit perdue de vue par un certain nombre d'habitants.

L'Administrateur fait appel à la bonne volonté de tous pour qu'à l'avenir les prescriptions d'obscurcissement des lumières soient scrupuleusement observées.

En cas d'infraction à l'arrêté susvisé du 26 Février 1942, des procès-verbaux seront dressés contre tout délinquant.

Nous recevons la lettre suivante:

Monsieur l'Administrateur,

Le journal « *La Liberté* », n° du 11 Février 1943, a publié une lettre du Bureau de la Corporation des Pêcheurs du Territoire dans laquelle je suis plusieurs fois nommé.

Je vous serais donc très obligé de bien vouloir insérer ma réponse dans le prochain numéro de « *La Liberté* ».

Cette réponse se résume en quelques lignes. La voici:

1940: Le prix du quintal de morue fut fixé à 135 francs par une commission administrative et non par les acheteurs.

1941: Dans le courant du mois de Mai, j'ai promis aux pêcheurs de leur payer la morue verte 180 francs le quintal — prix de base minimum et à titre d'avance — et non 150 francs, la fixation définitive du prix devant s'établir suivant les cours officiels à l'époque de la transaction.

1942: En Juin, j'ai fait connaître à Monsieur l'Administrateur du Territoire que j'étais disposé à acheter la totalité de la pêche locale à raison de 250 francs le quintal de morue verte — prix de base minimum — avec la même garantie que celle que j'avais donnée aux pêcheurs l'année précédente relative à la fixation définitive du prix.

Je nie catégoriquement d'avoir offert à la Corporation, d'acheter la morue 42 dollars américains, j'ai simplement communiqué, en Octobre 1942, à Monsieur Henri Dagort, chargé d'affaires de la Corporation, un renseignement concernant le prix du poisson.

Veuillez agréer.....

P. P^{on} Pierre ANDRIEUX

TRIBUNE LIBRE

NOTRE HÉRITAGE ROCHDAIEN

Comme dit dans un précédent article, toutes les coopératives qui ont appliqué intégralement les principes majeurs des vieux pionniers se sont développées, sinon toujours rapidement, du moins sûrement. Voici les règles de Rochdale telles que le Service d'Expansion de l'Université de St-François Xavier les publie dans la « Technique des Maritimes » :

1^o Contrôle démocratique: Cela veut dire que chaque membre n'a qu'un vote quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Les pionniers comprirent que si l'on permettait aux membres de voter suivant le nombre de parts qu'ils posséderaient, les plus gros actionnaires auraient un jour la haute main sur l'entreprise et l'exploiteraient à leur avantage personnel. Qu'on possède une part ou dix cela ne fait aucune différence quant au contrôle d'une affaire coopérative. Les membres votent comme membres et non pas comme propriétaires de telle ou telle fraction du capital. De plus le nombre de parts que peut posséder un membre est limité.

2^o L'intérêt du capital ne doit pas dépasser le taux courant: Considérant que les intérêts ne devaient pas constituer des revenus exorbitants, il en fixèrent le taux à 5% bien que, depuis lors, le pourcentage ait été laissé à la discrétion des membres de chaque société. Ce principe supprime la spéculation. Les parts coopératives ne changent pas de valeur suivant les revenus. Les membres qui visent à obtenir les plus hauts intérêts possibles sur leur apport de capital en obligations ignorent les vrais buts de la société et n'y appartiennent que pour ce qu'ils peuvent en retirer.

3^o Ayant payé les frais d'exploitation, pourvu au fonds de réserve et de propagande, on distribue les bénéfices aux clients au prorata de leurs achats: Cette règle a été considérée comme une des plus révolutionnaire adoptée par les vingt-huit pionniers. D'après cette règle, celui qui achète le plus à la société obtient le plus en retour. Ils considéraient comme un trop perçu l'excédent de bénéfice obtenu après l'acquittement de tous les frais. Alors ils le redonnaient en proportion des quantités de marchandises achetées. Tous les coopérateurs doivent suivre cette règle. Certains tendent cependant, parfois, à s'exagérer l'importance de ce principe en ce qui les concerne personnellement. Ils font comme Ben, un membre du groupe des pionniers de Rochdale dont C. J. Holyoak dit ceci: « Il y avait notre ami Ben, qui n'était jamais satisfait de rien et qui cependant ne se plaignait jamais. Sa désapprobation se voyait mais ne s'exprimait pas. Il soupçonnait tout le monde à tel point que cela ne semblait pas pouvoir se dire. Il allait partout, inspectait tout, doutait de tout. Sa tête plutôt que sa bouche disait son mécontentement. Après deux ans de ce lourd silence, voilà que les nuages se dissipent et que Ben retrouve avec la confiance, l'usage de la parole. Il constatait que ses bénéfices avaient crû malgré sa mé-

fiance et il ne pouvait plus trouver dans son cœur de quoi se renfrogner en regardant le magasin qui l'enrichissait. Enfin il monta chez le caissier pour toucher ses bénéfices et il en redescendit comme Moïse de la Montagne avec une figure rayonnante »

4^o Porte ouverte: Les tisserands de Rochdale étaient partisans de la neutralité politique, religieuse et raciale. Parmi les vingt-huit se trouvaient des owenites, des chrétiens sociaux et des chartistes. Ils comprirent que la tolérance était essentielle à la vie même de leur organisation et il ne refusèrent l'admission qu'à ceux dont le désir de causer des difficultés à l'organisation était connu.

5^o Les non membres peuvent payer leur entrée en achetant: Les bénéfices réalisés sur les ventes aux profanes ne devraient pas être versés aux membres. Les clients qui ne sont pas membres mais qui désirent le devenir reçoivent souvent leur portion de ristourne sous forme de crédit appliquée au paiement de leurs parts initiales. Dès que les sommes ristournées égalent la valeur d'une part le client devient automatiquement membre de la société avec plein droit de vote.

6^o Une portion des bonis ou bénéfices doit être consacrée à la formation des membres et des profanes: D'ordinaire, mais pas toujours, l'éducation coopérative se restreint à l'enseignement de l'histoire, de la philosophie et de la technique coopératives. Les Equitables de Rochdale eurent le bon sens de comprendre qu'un groupe intelligent est essentiel au bon fonctionnement d'une entreprise collective à forme démocratique: « quoique la plupart fussent illettrés, ils n'avaient pas de mépris stupide envers la Science » dit Ells Cowling. Au contraire, ils étaient décidés à se préparer intellectuellement au rôle qu'ils espéraient jouer dans l'amélioration de leur situation sociale. Ils conviennent dès le début que leur société coopérative sera en même temps une institution éducative. Ils emploient une partie des bénéfices à l'établissement d'une bibliothèque et d'une salle de lecture. Ils s'efforcent d'acquérir et de faire acquérir aux autres l'intelligence de leur affaire, de l'économie générale et de l'ordre social dans lequel ils vivent. En 1862, John Bright déclare que le choix des revues disponibles à la bibliothèque coopérative des Pionniers est meilleur et plus varié même qu'au club « Atheneum ».

Prochainement paraîtra la suite des principes de Rochdale ainsi qu'une Etude spéciale sur le surplus (bénéfice retourné aux consommateurs au prorata des achats) et ses diverses utilisations.

F. Olano



VARIÉTE

Le Capitaine Monistrol (*Suite*)

Quand ce n'est pas davantage. Il appelle cela, dans son pittoresque langage des camps: étouffer des perroquets. Aujourd'hui qu'il est de revue, c'est-à-dire du déjeuner, je ne répondrais pas qu'il en étouffait quelques-uns de plus. Du reste, nous pouvons nous en assurer.

Comment cela, demandai-je?

Suis-moi et fais doucement.

Il se leva et s'engagea dans un corridor circulaire aboutissant à une porte vitrée. Je le suivais en silence. Là, par le coin d'un rideau écarté, il me fit apercevoir le capitaine Monistrol, assis à une table, devant une grosse bouteille et un grand verre. Pour la première fois, je remarquai le feu de ses pommettes, contrastant avec le ton blasé du reste du visage. Il parlait haut, et ses paroles m'arrivaient distinctement.

— Si tu veux assister à une comédie sur laquelle je suis blasé, reste ici, m'e dit Edouard à l'oreille, je vais m'habiller et je te rejoins dans un moment.

Me voilà donc seul à examiner clandestinement le capitaine Monistrol qui battait son absinthe à légers coups d'eau ainsi que le recommandent les maîtres, et qui apportent à cette opération une expression de profond contentement. Il laissa ensuite reposer son verre et pendant quelques minutes, toujours selon les grands préceptes; après quoi, il le porta à ses lèvres et but savamment, en prenant des temps comme les acteurs. Cet acte accompli, le capitaine Monistrol se frotta les mains, fit plusieurs « Hum ! hum ! » de satisfaction, et entama le monologue suivant;

— Tout va bien... deux verres, c'est raisonnable... à cause du déjeuner qui sera sans doute important... c'est même une précaution hygiénique... très hygiénique... deux verres... c'est assez... plus, ce serait l'abus, bornons-nous là; oui, bornons-nous là... il n'y a aucune raison pour récidiver... aucune... aucune...

Disant cela, le capitaine Monistrol regardait autour de lui; il paraissait embarrassé; il fixa la bouteille d'absinthe en répétant machinalement: « Aucune, aucune... Il poussait des soupirs, il réfléchissait. Je n'y comprenais rien. Tout à coup, et comme s'il ne pouvait y tenir plus longtemps, je le vois se diriger surnoïsement vers la porte et y frapper deux coups avec son doigt. « — Entrez ! — Monsieur le capitaine Monistrol, s'il vous plaît ? dit-il, en contrefaisant sa voix. — C'est moi, réplique t-il de son ton naturel ! et en feignant d'introduire une personne; qu'est-ce qu'il y a pour votre service ? — Monsieur, je n'ai pas l'avantage d'être connu de vous, mais j'arrive de votre pays et je suis chargé de tous les compliments de votre famille.

« De ma famille ? Ah ! monsieur, donnez-vous donc la peine de vous asseoir, je vous en prie. » Le capitaine Monistrol exécuta consciencieusement la mise en scène de cet entretien fictif; il approche des sièges, il s'empresse. J'espérai, reprend t-il, en s'adressant à son invisible interlocuteur, que vous voudrez bien me faire le plaisir d'accepter quelque chose, — Excusez-moi, monsieur, j'ai l'habitude de ne jamais rien prendre entre mes repas. — Entre les repas, je conçois cela, mais avant, un verre d'absinthe, par exemple, monsieur...

J'en ai justement là d'excellente — Alors c'est pour pas vous refuser !

Le capitaine Monistrol triomphé; il bat deux autres verres d'absinthe, il est content, il est expansif — « Vous dites donc que ma famille se porte bien ? se demande t-il. A merveille ! se répond-il. Et ma tante d'Hazebrouck ? Elle ne parle que de vous. — A votre santé ! A la vôtre, capitaine ! Il va sans dire que le capitaine étouffe les deux perroquets — Si nous recommencions, dit-il à son hôte imaginaire. — Oh ! pour cette fois, capitaine, je n'en ferai rien — Allons donc ! — Non, capitaine, je vous jure, j'ai plusieurs visites à rendre ce matin, et je vous demande la permission de prendre congé de vous.

— Vraiment, ne peut-on remettre ces visites ? — Impossible — C'est désolant — D'autant désolant pour moi, capitaine. — Au moins, permettez-moi de vous reconduire — Je ne le souffrirai pas, capitaine — Cela sera pourtant, monsieur, car je suis sur mon terrain — Adieu mon capitaine — Adieu monsieur. Enchanté d'avoir fait votre connaissance. »

Sur ces mots, le capitaine Monistrol simule un bruit de pas et incline son corps à plusieurs reprises. Puis il revient vers la table en murmurant: Charmant, ce monsieur ! très bien, ce monsieur ! »

J'avoue que ma curiosité était vivement excitée par cette comédie, comme l'avait si justement appelée Edouard. Je m'intéressais au capitaine Monistrol. Je le trouvais touchant dans sa lutte contre sa passion funeste; J'admirais sa puissance d'imagination, l'ingéniosité de son subterfuge. Cet homme avait le génie de son vice.

Quoique persuadé que cette scène était terminée, je restai cependant à mon poste. Le capitaine Monistrol avait rebouché soigneusement la bouteille d'absinthe. Il rassemblait les verres sur le plateau, comme pour serrer le tout. C'était bien fini et j'allais me retirer, lorsque, soudain, il s'interrompit. Il abandonna le plateau. Son air devient indécis et songeur; il fait cinq ou six tours dans sa chambre en essayant de fredonner, de deviner qu'un combat se livre dans son esprit, car je l'entends prononcer à demi-voix: Non ! Non ! — C'est assez Z... Il semble s'armer d'héroïsme.

Il ressaisit le plateau et prend le chemin de l'armoire; arrivé là, sa résolution faiblit; il s'est immobilisé; tend l'oreille; il a cru entendre frapper; derechef, il se prête à cette nouvelle illusion et le voilà qui recommence son dialogue — « Capitaine, c'est encore moi » — Encore est un mot de trop, monsieur — « Capitaine, j'ai oublié ma canne — En vérité monsieur, — Eh bien ! nous allons la chercher ensemble — « Je crois l'avoir laissée près de la cheminée » — « Près de la cheminée ? Voyons ! » Et le capitaine Monistrol de fureter dans la chambre, jusqu'à ce qu'il ait découvert sa propre canne — Ah ! s'écrie-t-il, « je parie que j'ai mis la main dessus — En effet, capitaine, et il ne reste plus qu'à vous remercier » — « Un instant ! puisque nous avons retrouvé votre canne, il faut prendre un dernier verre d'absinthe » — « Vous êtes bien bon, capitaine, mais je suis attendu et... » — On ne peut pas s'en aller sur une jambe, que diable ! » — « C'est que voyez-vous, capitaine, l'absinthe me trouble un peu » — « Bah, bah, un grand garçon comme vous ! vous voulez rire; d'abord, je ne lâcherai pas la canne ! » « Puisque vous l'exigez » — « Certainement, je l'exige. »

(A suivre)



LA CAMPAGNE DE FRANCE

(Mai-Juin 1940)

Le système était incontestablement mieux adopté à la lutte contre les panzerdivisionen que le précédent mais il exigeait que les points d'appui fermés et les divisions réservées fussent mieux outillés qu'ils ne le furent en réalité. De telle sorte qu'en général les points d'appui ne purent tenir et que les contre-attaques prévues ne purent avoir lieu.

Par ailleurs le général Weygand en installant de Longuyon à la mer un dispositif aussi vulnérable sans établir une bretelle susceptible de couvrir la ligne Maginot sur son flanc, exposait gravement celle-ci à être tournée. A partir du moment où l'on ne maintenait plus la fiction du front continu et où l'on admettait la pénétration profonde dans le territoire d'unités de chars, le maintien des garnisons de la ligne Maginot ne se concevait plus. Celles-ci auraient dû être employées au mieux des besoins, là où l'effort ennemi se ferait le plus violent. Le dispositif adopté aboutit, en définitive, à l'encerclément des troupes de la ligne Maginot dans les conditions mêmes où avaient été encerclées celles du Groupe d'armées n° 1.

A noter qu'à ce moment les effectifs allemands qui eux, ont été peu éprouvés et n'ont pas eu à subir l'amputation d'un Dunkerque, paraissaient être sensiblement les mêmes qu'au 10 Mai.

C'est le 5 Juin que les Allemands déclanchent leur attaque sur tout le front compris de la mer au confluent du canal de l'Ailette et de l'Aisne, leur effort principal partant d'une tête de pont sur la Somme au Sud de Péronne.

Dès le soir la Somme est abandonnée sur toute sa longueur. Les panzer atteignent Roye et Moreuil.

Le 6 Juin les Allemands progressent entre Aisne et Oise et le général Touchon doit s'installer sur la rive Sud de l'Aisne, tandis qu'à l'extrême gauche du dispositif les Britanniques se rétablissent difficilement sur la Bresle. Ce jour là, si l'on en croit le témoignage de M. Paul Allard, publié en France même, le général Weygand presse le gouvernement de demander un armistice.

Le 7 Juin une brèche de 15 kilomètres ouvre le passage entre Hornoy et Poix, à deux panzerdivisionen qui poussent immédiatement vers Forges-les-Eaux et Rouen. La 10^{me} armée est coupée en deux et trois de ses divisions d'Aumale à la mer sont rejetées vers l'Ouest. En même temps les Allemands passent l'Aisne vers Soissons et obligent les troupes françaises à se replier dans le massif du Lassigny.

Le 8 Juin la fraction de la 10^{me} armée rejetée vers l'Ouest est faite prisonnière à Saint-Valéry-en-Caux tandis que ses éléments de droite se replient sur l'Oise vers Pontoise. Le général Weygand déclare à un témoin dont la relation ne saurait être mise en cause: « Si seulement je savais que les Allemands ne laisseront que ce qu'il faut pour maintenir l'ordre... » Le corps expéditionnaire de Norvège quitte Narvik pour la France.

Le 9 Juin les Allemands bordent la Seine de Vernon à Rouen en même temps qu'ils attaquent en Champagne et conquièrent une tête de pont à gauche de Rethel.

(A suivre)

AVIS

Des examens pour différents brevets pont et machine auront lieu à Saint-Pierre vers le 25 Mars prochain.

Les date, lieu et heure seront annoncés par la radio-diffusion.

Les candidats devront remettre à l'Inscription Maritime pour le 15 Mars au plus tard, leur demande accompagnée des pièces ci-après :

- 1^o acte de naissance,
- 2^o un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 3) n'ayant pas plus de trois mois de date,
- 3^o un certificat médical,
- 4^o copies certifiées conformes des diplômes, brevet ou certificat d'études dont le candidat est titulaire,
- 5^o les certificats ou copies conformes des Capitaines ou Chefs mécaniciens des bâtiments à bord desquels les candidats ont navigué, visés par le chef du Service de l'Inscription Maritime.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au bureau de l'Inscription Maritime tous les jours pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Saint-Pierre, le 27 février 1943.

Le Chef du Service de l'Inscription Maritime,

G. SABOURET

Pour avoir l'œil clair et être fraîche au matin essayez la Nouvelle

OVALTINE AMÉLIORÉE

Comment vous sentirez vous demain matin ? L'œil clair, fraîche, ou lasse de vous être agitée ou retournée ?..

Des milliers de personnes prennent maintenant la la Nouvelle Ovaltine AMÉLIORÉE pour qu'elle favorise leur sommeil à refaire leur organisme puis à s'éveiller toutes fraîche le matin.

Ovaltine a toujours été une source de Vitamines A.B.D. de calcium, de phosphore et de fer. Et maintenant à la lumière des dernières connaissances, de la science de l'alimentation, elle a été enrichie de tous ces éléments.

Ainsi la nouvelle Ovaltine AMÉLIORÉE est d'une valeur encore plus grande comme breuvage aliment restaurateur.

Si donc vous dormez mal ou que vous vous éveillez lasse ou mal en train pourquoi ne pas recourir à Ovaltine, au coucher ? voyez si vous ne vous éveillez pas plus rafraîchie, l'œil clair, débordante de vie, et pour obtenir il vous faut exiger SEULEMENT l'OVALTINE AMÉLIORÉE, vendu à la Maison Gustave Dagort

DEMANDEZ OVALTINE AMÉLIORÉE

PEPTONINE

(Nourriture pour bébé)

BÉBÉ DOIT BIEN DIGÉRER

Les troubles digestifs retardent la croissance du bébé, il faut les corriger par une nourriture légère, fortifiante et aisément assimilable.

Peptonine est un aliment COMPLET. Très digestible. Le froment de choix, stérilisé, et la LACTOSE qui entrent dans sa composition aident à la bonne croissance de l'enfant. En outre PEPTONINE est d'une préparation facile.

N'attendez pas faites en l'essai, car la nourriture d'un bébé est chose trop importante pour faire usage d'un produit quelconque seul PEPTONINE vous donnera entière satisfaction ou argent remise.

En vente à la maison GUSTAVE DAGORT.



● L'HONNEUR DE LA... Suite de la page 1

et alors qu'il ne possède même pas un embryon d'armée moderne, alors qu'il n'a pour alliés extérieurs que des ennemis jurés de la France.

Et parce qu'ils connaissent ces faits, les Français pourraient, sinon absoudre, du moins comprendre ce vieillard ambitieux que son entourage parvient peut-être à tromper sur l'étendue de son pouvoir réel et sur les vrais intérêts de la Patrie. Les Français pourraient considérer le Maréchal simplement comme un mauvais chef d'Etat.

Mais il y a autre chose; quelque chose qui révolte tout Français digne de ce nom, quelque chose qu'un homme de chez nous ne peut pas, ne pourra jamais admettre. Non seulement le maréchal dilapide notre patrimoine national au profit du vainqueur, mais il le fait avec une bassesse, une abjection dans la soumission, qui soulèvent le cœur de tout homme ayant conservé le sens élémentaire de l'honneur.

Non seulement, Pétain abandonne Kouang tchéou wan aux japonais et à leurs protégés, comme il aurait abandonné la Syrie à Hitler et à Mussolini, mais il le fait manifestement de bon gré. Le sinistre Decoux n'a même pas une protestation formelle pour le vol de ce territoire français, il continue dans sa presse et dans sa radio à faire, aujourd'hui comme hier, des éloges dithyrambiques de la racaille jaune, et, aujourd'hui comme hier, les journaux de Saïgon décrivent avec complaisance les réceptions données par madame Decoux en l'honneur des amiraux et des généraux nippons. Vichy va si loin dans la bassesse que ses maîtres ne prennent même pas la peine de cacher leur mépris et la radio de Tokio s'empresse de souligner que c'est la peur seule qui a motivé le geste « généreux » de la France.

Mais, il est une abjection encore plus frappante, et c'est celle qui se manifeste dans la mesure interdisant à un officier français les honneurs posthumes auxquels il a droit. Nous avons connu le colonel Broche, il était à Tahiti, commandant la garnison lorsque la capitulation survint. En décidant de continuer la lutte cet officier d'élite n'obéissait qu'au sentiment de l'honneur militaire; il savait qu'il serait destitué, mais il savait aussi que son devoir était de se battre et il s'est bien battu. Ce qu'il ne savait pas, ce qu'il ne pouvait pas savoir, c'est que des individus auraient l'audace de poursuivre leur basse vengeance jusque dans la mort, ce qu'il ne savait pas c'est que sa veuve et ses enfants seraient persécutés par des Français.

Il y a dans la décision des autorités vichystes de Tunisie une mesquinerie, une méchanceté sournoise, à peine croyables. De plus en plus il devient évident que le but principal du Maréchal est d'abaisser la France, de l'abaisser partout, dans toutes les circonstances. L'effort essentiel de ce gouvernement, présidé par un militaire, est d'étouffer tout ce qu'il y a de grand, de beau, de noble, dans notre pays, de couper le « panache » de la France. Le Maréchal a peur de voir flotter le drapeau, il a peur même de le voir s'étaler sur le cercueil de nos soldats. Dans la France de la Révolution nationale, l'héroïsme est devenu une tare!

Les deux rubans tricolores épingleés par ses enfants sur le cercueil de Broche cacheront à jamais les décorations et les étoiles du Maréchal. Les Français ne pardonneront jamais à un Maréchal de France d'avoir manqué ainsi aux traditions de l'honneur français.

R. D.

■ IL FAUT SAUVER... Suite de la page 2

Aujourd'hui, plus que jamais, tout homme qui doute de la nécessité de la guerre totale à Hitler est un allemand ou un traître. Tout homme qui n'est pas un ennemi déclaré et efficace d'Hitler devient le complice d'un assassin.

Aujourd'hui, plus que jamais, pour nous Français libres, compatriotes de ceux que menacent le plus directement les paroles du Fuerher, le devoir est donc clair. Il est clair, car maintenant, il n'est plus question, entre la France et l'Allemagne, d'une collaboration, même en paroles. Dans son discours, Hitler ne fait pas de différence entre notre pays et les autres états européens; notre peuple, s'il refuse de se battre et de travailler pour Hitler, est donc, lui aussi, menacé d'anéantissement.

Or, nous savons, nous savons par tous les témoignages de ceux qui arrivent de la France métropolitaine, nous savons par le nombre sans cesse accru de nos otages fusillés, nous savons par le suicide de la flotte de Toulon, par la résistance de la division de Tassigny, par la reprise de la guerre en Afrique du Nord, nous savons que notre peuple préfère la mort à la servitude nazie. Nous savons que, jusqu'à la délivrance, le peuple français est décidé à résister envers et contre tout. Nous savons que le dernier discours du Fuerher signifie l'arrêt de mort de centaines des nôtres tant que notre sol restera sous la domination allemande.

Aujourd'hui, donc, il ne saurait être question d'arguer de divergences politiques pour éviter le devoir de guerre qui s'impose à tous ceux qui souffrent dans leur chair avec ceux qui sont demeurés en France. Dans les circonstances présentes, tout français qui revendique l'autorité de Pétain, de Laval, ou de tout autre, pour refuser de contribuer à l'écrasement de l'Allemagne est un traître à son pays. Devant la nécessité de grouper toutes les énergies disponibles pour écarter la terrible menace proférée par Hitler, tout Français, quel qu'il soit, à quelque parti, à quelque catégorie sociale qu'il appartienne, tout Français, quelle que puisse être son autorité morale, qui se permettrait une déclaration pouvant nuire à l'unité des nations en lutte contre les hommes de Berlin est un traître à sa patrie.

Aujourd'hui où le gouvernement de Vichy n'est plus reconnu que par l'axe, aujourd'hui où l'Allemagne aux abois est prête à recourir à tous les crimes pour essayer de sauver son gouvernement d'assassins, nous affirmons que le sang qui sera versé dans nos villes et dans nos campagnes retombera sur la tête de tout Français qui refusera d'aider de tout son pouvoir à la libération de notre sol.

R. D.

Pour continuer à combattre sur tous les fronts du monde — Angleterre, Atlantique, Egypte, Lybie, Méditerranée, Océan Indien, Pacifique, Russie — pour remplacer les braves qui tombent chaque jour, la FRANCE a besoin de tous ceux qui ont la liberté de prendre les armes

ENGAGEZ-VOUS
dans les Forces Françaises Libres

Etat-Civil de Saint-Pierre

NAISSANCES:

27 Février. — Paturel, Rita-Géneviève-Marguerite.
27 Février. — Dagort, Françoise-Marie.

MARIAGES:

26 Février. — Daguerre, Jean-François-Albert et Plaa, Juliette-Louise-Aline.

DÉCÈS:

28 Février. — Madigan, Charles.
2 Mars. — Hautrais, Octavie, veuve de Gournay, Albert.
4 Mars. — Audoux, Brigitte-Fanny-Elisabeth, veuve de Butot. Alfred-Marie, veuve de Lafargue, Michel-Léon-Pierre.

AVIS

Il est rappelé à Messieurs les Commerçants et autres fournisseurs qu'ils ne doivent rien délivrer aux navires de la FLOTTE ADMINISTRATIVE sans un bon de commande du gérant soussigné, et que les factures non accompagnées de ce bon ne seront pas soldées.

Saint-Pierre, le 25 Février 1943.

L. DUPONT

L'ESPAGNOL Gustave

Quai de la Roncière — SAINT-PIERRE

Articles de Ménage

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences -:- Huile de lin -:- Mastic -:- Vernis
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres**Léon BRIAND**

Rues de Sèze & Jacques Cartier
SAINT-PIERRE & MIQUELON

Pour placer vos photos dans vos albums :

Achetez les Coins gomme Nuage,
Les coins de la Victoire Bleu, Blanc, Rouge,
Nous avons aussi les coins Se ja, Ivo : e, Vert Noi..

Pour photos de Bébés :

Les coins Bébé Rose et Bébé Bleu.

PORTRAITS A L'ATELIER

Tous les jeudis de 11 heures à 15 heures.

Pour les militaires seulement :

Tous les samedis de 11 heures à 15 heures.

Nous tenons à informer notre clientèle qu'il ne sera plus fait aucun crédit, ni redu.

TOUT AU COMPTANT

AVIS IMPORTANT

Les personnes non commerçantes, intéressées à trouver un placement de fonds avantageux et de tout repos, sont priées de s'adresser à Monsieur Francis Olano qui les renseignera avec discrétion et sans engagement de leur part.

AVIS

Un briquet plaqué or a été perdu le 19 Janvier 1943, rue Borda, un peu au-dessus et du côté opposé à la dernière maison sur la droite, au pied de la montagne. Une récompense est offerte à la personne qui le retrouverait. Prière de le rapporter au Mess des Officiers.

Du bon PABLUM,

Mesdames, voilà l'aliment idéal
pour vos Bébés.

Mélange de Céréales enrichi de Vitamines
et de Minéraux

d'une très grande valeur nutritive.

Agréable au goût, il plait à tous,
petits et grands.

Procurez-vous en une boîte immédiatement,
pour essai,

à la Maison PATUREL FRÈRES.

Demandez également le

Dextri-Maltose

et les autres produits de régime
pour enfants.

Eugène THÉAULT

QUAI DE LA RONCIERE

FERBLANTERIE - QUINCAILLERIE

POSES APPAREILS DE CHAUFFAGE

SALLE DE BAINS ET ACCESSOIRES

PATUREL FRÈRES

COMMISSION

CONSIGNATION

ALIMENTATION

GROS & DÉTAIL

Charbons « Vieille Mine » et « Bras d'or »